



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1986-1987

20 NOVEMBRE 1986

PROJET DE DECRET

AJUSTANT LE BUDGET DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1986 (1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. **BIEFNOT** ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil 5-III (1986-1987) - N° 1.

TITRE I

SECTION 65

ART. 41.01.11

Porter le montant de 4 359,6 millions à 4 379,6 millions.

Justification

Programmation sociale — RTBF.

Le précédent Exécutif avait décidé d'octroyer à la RTBF annuellement un complément de dotation représentant l'impact de la modération salariale et qui est normalement affectée à des dépenses de personnel de caractère récurrent.

Pour cette raison, l'affectation annuelle de l'impact de la modération salariale devait être insérée dans la base de calcul de la dotation de la RTBF.

En 1985, un supplément de dotation au titre de la modération salariale de 20 millions a été octroyé à la RTBF.

Ce supplément devait être intégré dans la base de calcul de la dotation de la RTBF de 1986, il ne l'a pas été.

Un ajustement de 20 millions s'impose donc à la dotation de 1986 de la RTBF.

Y. BIEFNOT.

B. ANSELME.

L. DEFOSSET.

R. COLLIGNON.